

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 65 (1939)
Heft: 1

Nachruf: Cuénod, Edouard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

certainement tout aussi peuplées, mais il est plus malaisé de s'en assurer. A Casablanca, à marée basse, on reconnaît que les blocs de l'extrémité de la jetée sont recouverts d'une couche épaisse très adhérente d'algues d'un beau vert. Plus près de la racine de la jetée, les blocs des talus sont tapissés de colonies d'huîtres noires qui atteignent 10 à 15 cm d'épaisseur. Au-dessus du niveau moyen de la mer se trouvent des coquilles plates isolées.

Chaque coquillage maintient le béton sur lequel il est fixé en état permanent d'humidité, mais ce béton ne semble pas moins résistant que partout ailleurs. Les huîtres fixées au béton par des radicelles qui y pénètrent profondément, le protègent contre la plupart des agents nuisibles aussi longtemps qu'elles ne sont pas arrachées, ce qui arrive rarement, même par les plus fortes tempêtes. Il en est de même des algues. Le béton est donc protégé par la faune et la flore à l'endroit où les vagues de projection sont les plus violentes et il est admissible que cette protection s'exerce à plus forte raison au-dessous du niveau ordinaire de la mer, où l'effet des vagues est moins violent. On peut donc affirmer que loin d'affaiblir la résistance des blocs, les algues, huîtres et autres coquillages l'augmentent. Les crabes très nombreux ne semblent pas causer de dégâts aux jetées. Il est plus malaisé de se rendre compte si les animaux et végétaux amoindrissent la résistance des blocs naturels mais ce ne semble pas être le cas. (A suivre.)

Initiative privée et intervention de l'Etat dans l'économie électrique.

M. A. Winiger, ingénieur, directeur de la Banque pour entreprises électriques, à Zurich, a réussi, et fort bien, en quatre petites pages¹ de 15 sur 21 cm, à exposer une question — celle que définit le titre de cette note — qui a usé des rames de papier et des hectolitres d'encre. Il serait difficile d'être plus compendieux tout en étant parfaitement intelligible.

Après avoir retracé, en quelques lignes, le développement de l'industrie de la production et de la distribution d'énergie électrique, M. Winiger s'attache à mettre en lumière son caractère d'entreprises à grande immobilisation de capitaux, impliquant de lourdes charges financières, d'où un besoin de stabilité en vue de réaliser la possibilité de procéder aux amortissements nécessaires, et on sait que rien ne satisfait mieux ce besoin qu'un bon monopole.

M. Winiger expose ensuite, toujours avec la même concision, les moyens, notamment l'interconnexion, que les entreprises ont mis en œuvre pour créer entre elles une solidarité qui les sert, tout en servant le public et privant l'Etat de prétextes qu'il ne manquerait pas d'invoquer pour intervenir dans la gestion des entreprises électriques, tant leurs recettes éveillent la cupidité des fisco de toute sorte. Il est notoire que l'intervention de l'Etat en cette matière tend à se généraliser, à la faveur des conjonctures économiques et, aussi, des doctrines totalitaires si en vogue un peu partout, que ce soit franchement ou honteusement.

M. Winiger analyse la forme que l'intervention étatique a prise et les mesures par lesquelles les entreprises privées y ont paré, plus ou moins efficacement, dans quatre pays.

Etats-Unis d'Amérique. — Le financement et la gestion privés des entreprises électriques américaines, naguère presque seuls en cause, sont à présent contrecarrés — ou, plus précisément, furent contrecarrés à présent, car, aujourd'hui, la situation semble moins tendue — par la politique du Président Roosevelt qui, pressé de réaliser ses vues de socialisation, n'hésita pas à faire ériger, de toutes pièces, par l'Etat, des installations grandioses dont l'organisation serait astucieusement conçue pour susciter une redoutable concurrence aux entreprises privées et les contraindre à réduire leurs tarifs.

Angleterre. — A la législation « anti-trust » qui sévissait jadis et qui eut pour effet le pullulement d'entreprises irrationnelles et isolées, a été substitué, dès 1926, une législation admirablement étudiée : tout en étant d'un esprit libéral bien « anglais », elle a réalisé, notamment par le moyen d'interconnexions judicieuses, la rationalisation et l'unification de l'industrie anglaise de la production et de la distribution d'énergie électrique.

France. — Les entreprises privées ont réussi, jusqu'ici, à parer à toute intervention excessive de l'Etat grâce à leur solidarité et à leur politique de prendre elles-mêmes les mesures qui eussent tenté l'Etat.

Allemagne. — Intervention sévère, comme il convient à un régime totalitaire par excellence, qui se traduit par un contrôle pointilleux et le droit, au profit de l'Etat, d'interdire les entreprises qui lui déplaisent.

Au surplus, M. Winiger est porté à justifier l'intervention de l'Etat, mais à condition qu'elle se borne à un rôle de régulation, en vue de prévenir les initiatives indésirables et les fausses manœuvres. On peut être d'un autre avis lorsque l'Etat, outrepassant ce rôle et jouant de ses privilèges, se fait lui-même entrepreneur, évinçant l'initiative privée, et pas toujours, tant s'en faut, pour le plus grand bien du public. Quant au régime « mixte » : association de l'Etat et des capitaux privés, l'avenir montrera s'il est préférable au régime étatique pur.

Malgré, de toute façon, les sociétés de financement de l'industrie électrique restent aptes à rendre de grands services, surtout en raison des leçons de l'expérience qu'elles ont accumulées.

NÉCROLOGIE

Edouard Cuénod.

Issu d'une famille vaudoise de Vevey, né en 1855, à Epenay, près de Renens, Edouard Cuénod fit ses études à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne où il porta la casquette blanche de Zofingue.

Comme la plupart de ses contemporains, c'est dans la construction des chemins de fer qu'il fit ses premières armes. De 1873 à 1875 il est à la Compagnie Jura-Berne-Lucerne. D'emblée ses chefs reconnaissent en lui une personnalité remarquable ; son premier certificat signale déjà ses hautes qualités, on le dit décidé, intelligent, honnête et laborieux. De 1875 à 1878, il est occupé à la Compagnie du chemin de fer du Simplon et chargé de la conduite des travaux du dernier lot de la section Viège-Brigue.

En 1879, il s'expatrie. A cette époque le Gouvernement français engage de nombreux ingénieurs pour la construction de voies ferrées, constituant des cadres auxiliaires, l'effectif des ingénieurs des Ponts et Chaussées ne suffisant plus. Les Suisses ayant acquis chez eux l'expérience des tracés en pays accidenté sont particulièrement appréciés. C'est ainsi qu'Edouard Cuénod prit une part active à la construction de la ligne Clermont-Tulle, dans le Massif central, où il fut occupé à la rédaction des projets, dirigea de nombreuses campagnes sur le terrain et assumait, à cette époque déjà, la surveillance générale et la direction des travaux de lots très importants.

Revenu au pays en 1886, il est engagé par MM. A. de Meuron et H. Cuénod, son frère aîné, ingénieur-électricien, pour faire l'étude du tracé et l'établissement du devis estimatif des travaux de génie civil du chemin de fer à crémaillère du Salève. Cette ligne fut la première en date des chemins de fer de montagne à forte pente (25 à 30 %) à traction électrique. Edouard Cuénod fut ensuite le constructeur de cette ligne en qualité d'entrepreneur.

C'est de cette époque que datent ses débuts dans l'entreprise. Dès lors, travaillant en association, puis fondant, en 1895, la maison qui porte son nom et qu'il dirigea jusqu'à sa mort, il exécuta la plus grande partie des usines et des ateliers de l'industrie genevoise : les Ateliers Cuénod et de Meuron, à Sécheron, l'Usine genevoise de dégrossissage d'or, l'Usine Motosacoche, les halles de l'Usine de Sécheron, la halle des

¹ « Schweizerische Handelszeitung » (Bankiertag-Ausgabe), 15 septembre 1938.

turbines des Usines Piccard-Pictet, l'Usine à gaz de Châtelaine, etc. C'est lui qui édifia en un temps record le Palais des expositions dont les travaux lui furent adjugés en novembre et étaient terminés en mai de l'année suivante. Il s'est vu chargé de la réalisation d'une partie importante du Palais des Nations. Dès le début, sa maison s'est spécialisée dans le béton armé. Il fut appelé à construire de nombreux bâtiments et ouvrages à l'étranger, à Chamonix, Divonne, Bellegarde, Evian, etc.

Edouard Cuénod était fier de son métier d'entrepreneur et n'acceptait pas qu'on le dépréciât. Il voua une partie de son temps à la *Société suisse des Entrepreneurs* qui l'avait nommé membre d'honneur. Il en fut le délégué dans des congrès internationaux.

En marge de ses occupations professionnelles il s'intéressa à quantité d'institutions ; mentionnons, entre autres, la Société d'assurances Helvétia, dont il présida la succursale de Genève, la commune de Chêne-Bougeries dont il fut maire. Il était fondateur et promoteur d'un grand nombre d'œuvres de bienfaisance, de clubs et était un fervent tireur.

A ses capacités intellectuelles il alliait de très grandes qualités morales et de caractère. Sa longue vie, toute faite de labeur constructif fut une carrière emprise de droiture et d'honnêteté. Tous ceux qui eurent le privilège de le connaître, à quelque titre que ce soit, avaient reconnu en lui un homme d'une grande modestie possédant les plus sûres qualités du cœur et de l'intelligence.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas des monnaies et des heures. par *Fréd. Meyer-Redard*, chef du Bureau de change de la Banque commerciale de Bâle, à Genève.

La stabilisation des monnaies restant malheureusement toujours en suspens, à l'heure actuelle, il a paru opportun à la Banque Commerciale de Bâle, de faire paraître, pour la fin de l'année, date importante pour l'établissement des bilans, une nouvelle édition de ce précieux atlas.

Cette brochure fournit, comme d'habitude, les renseignements aussi récents et précis que possible sur :

les cours des monnaies étrangères, de même que ceux des plus importants métaux précieux (en lingots et monnayés) ; les prix auxquels les billets suisses sont actuellement échangés dans les pays qui ont interdit complètement ou limité l'entrée de leurs propres billets de banque ;

l'indication des pays du globe entier qui ont décrété des restrictions de devises, ainsi que les montants en billets de banque et monnaies qui peuvent y être introduits et en être ressortis ;

l'heure dans les différents pays du monde par rapport à l'heure de l'Europe centrale.

Le prix de Fr. 1.— (10 % de rabais à partir de 10 exemplaires) est excessivement modique si l'on considère la foule de renseignements que cette brochure contient.

Agendas Dunod. 10/15 cm ; rellure en simili-cuir ; prix : Fr. f. 25.— par volume.

Nous avons reçu les volumes suivants de cette collection classique qui vient de s'enrichir d'un volume relatif aux « Mathématiques générales » :

Bâtiment, par J. Couderc, 58^e édition.

Béton armé, par V. Forestier, 12^e édition.

Construction mécanique, par J. Izart, 58^e édition.

Electricité, par L.-D. Fourcault, 58^e édition.

Physique industrielle, par J. Izart, 19^e édition.

Travaux publics, par J. Couderc, 58^e édition.

Mathématiques générales, par M. Denis Papin.

Métallurgie, par R. Cazaud, 55^e édition.

Les petites machines électriques (de 1/200 à 3/4 de CV) à courant continu ou alternatif. — Théorie, construction, bobinage, calculs et essais, par *H. Lanoy*, ingénieur électricien, professeur à la Société d'enseignement professionnel du Rhône. — Tome II : *Construction et bobinage des petits moteurs à induction mono et polyphasés. — Vérification et essais. Mesure et élimination des bruits des petites machines.* — 1 volume (14/22) br. de 172 pages avec 167 figures et tableaux. 51 fr. — Librairie des Sciences, Girardot et Cie, Paris.

C'est le deuxième tome de l'excellent petit ouvrage que nous avons signalé, à la page 138 de notre numéro du 7 mai 1938.

Il traite de la construction des moteurs asynchrones à induction de faibles puissances, de types récents, pour lesquels la littérature technique française était, pour ainsi dire, inexistante : *moteurs monophasés à condensateurs, à répulsion induction, à spires de démarrage en court-circuit*, en particulier.

Une étude nouvelle et inédite expose la *mesure des bruits* des petites machines, des moteurs silencieux, des essais, etc ; nous la recommandons aux architectes.

En somme, ce petit, mais important ouvrage, constitue une étude complète sur la question des machines électriques « fractionnaires ».

Association internationale des Ponts et Charpentes. — Deuxième Congrès (Berlin, 1938). — Un volume de 972 pages (24/17 cm), très richement illustré. Prix relié : RM. 18.

Ce « rapport final » du deuxième Congrès de l'Association internationale des ponts et charpentes contient les rapports généraux, les contributions à la discussion, les vœux, un compte rendu des manifestations, ainsi que la reproduction des principaux discours prononcés à Berlin et à la séance de clôture, à Munich.

Œuvre des deux secrétaires généraux du Congrès, les professeurs D^r M. Ritter et D^r

F. Stüssi, de l'Ecole polytechnique fédérale, de Zurich, cet ouvrage accuse une perfection technique qui fait grand honneur à son éditeur, la maison W. Ernst & Fils, à Berlin, et à son imprimeur, D^r C. Wolf & Fils, à Munich.

Kalender für Gesundheits- und Wärme-Technik. — Taschenbuch für die Anlage von Lüftungs-, Zentralheizungs- und Bade- sowie sonstiger wärmetechnischer Einrichtungen. — 41 Jahrgang 1939, mit 45 Abbildungen und 119 Tafeln. — Verlag von R. Oldenbourg, München und Berlin. — Preis : RM 4,50 (gebunden).

Publication classique dont nous avons maintes fois signalé les mérites, entre autres la parfaite mise à jour.

Calcul des plaques rectangulaires minces. Abaques de *M. Pigeaud*, inspecteur général des Ponts et Chaussées, extraits des « Annales des Ponts et Chaussées » 1921-1929, par *M. P. Lheureux*, ingénieur. Edition « Les albums de l'ingénieur constructeur en béton armé », Dijon 1938. Prix 25 fr.

La publication de ces abaques vient à son heure. On peut calculer toute plaque rectangulaire, libre ou encadrée, supportant des charges réparties ou localisées, symétriques ou non ; le résultat de l'étude vaut le gros effort s'il s'agit d'un ouvrage important, du tablier d'un grand pont par exemple. On ne saurait toutefois s'y astreindre dans chaque cas et l'on sera alors soulagé de disposer de ces abaques, établis avec grand soin et accompagnés d'une notice explicative avec exemples numériques à l'appui.

L'abaque se fonde sur le fait de la charge symétrique, générale ou localisée, et renseigne en fonction des rapports des côtés, de l'appui et de l'encombrement. Mais la roue d'un chariot, ou l'essieu du rouleau, peuvent attaquer une grande dalle croisée en un point assez excentrique, ou même se placer entièrement sur la dalle si l'on suit la tendance actuelle de la construction des autostrades à grandes portées : les indications de charges antimétriques ou compensatrices, données dans le texte explicatif, introduisent ce cas dans le calcul par les abaques. On peut ainsi résoudre tous les cas intéressants



EDOUARD CUÉNOD